

# le drapeau rouge

Journal du Parti Communiste de Belgique fondé par Joseph Jacquemotte en 1920



## Éditorial :

### IRAN, AUSTRALIE, NOS PENSIONS

En 1999 Bill Clinton voyait s'approcher le risque d'être destitué de la présidence des États-Unis suite à sa liaison avec Monica Lewinsky, une jeune stagiaire à la Maison Blanche. Pris de panique il décida, en guise de diversion de l'opinion publique, d'ordonner le bombardement immédiat de la Yougoslavie, pour de prétendues raisons humanitaires. Vingt ans après, Donald Trump, empêtré lui aussi dans une procédure d'*impeachment* devant le parlement de son pays, avec le même propos et le même cynisme de son prédécesseur, décide d'assassiner le Général iranien Qassem Soleimani sans apporter la moindre preuve des griefs servant de justification à son crime.

Derrière cette grossière violation du droit et de la souveraineté des nations transparaît ce lourd et vieux mépris

Nord > Sud ; cette preuve que l'Occident peut tout se permettre piétinant toute règle (Lybie, Syrie, Irak...). À cela s'ajoute la lâche servilité de Macron, vis-à-vis de ses maîtres d'Outre-Atlantique lorsque face à cette agression criminelle, il conseille aux Iraniens de « ...surtout ne pas répondre ».

L'Australie brûle et l'opinion mondiale s'émeut à juste titre des pompiers sacrifiés, des koalas et kangourous qui périssent cruellement. Au même moment le groupe allemand Siemens prépare sa participation dans la construction, dans ce même pays, de la mine Carmichael, la plus grande mine de charbon du monde, capable de produire plus de 60 millions de tonnes de charbon par an. Or on sait que le charbon est, de toutes les sources d'énergie, la plus nuisible sur le plan des émissions de CO<sub>2</sub>. Mais en

## L'invitée du DR :

**Ludo de Brabander,**  
« *Le militarisme ne tolère pas la vérité* »

**Nicholas Costello**

**Jeremy Corbyn et le boulet du Brexit**

**Marie-France Deprez**

**Forges de Clabecq toujours en lutte**

**Martin Willems**

**Santé : enjeu politique) majeur**

**Marie Rampen**

**Bolivie : le putsch néolibéral**

**Romain Gelin**

**Belgique, surveiller les multinationales**

**Bernard Lefevre**

**La grande braderie de l'emploi**

**George Spriet**

**Menaces d'un conflit nucléaire**

**Marc Pierret**

**Toni Morrison, une vie, une œuvre**

**Luc Delvaux**

**Maurice Lemoine, Venezuela, chronique d'une déstabilisation**

**Sommaire complet à la page 20**

fait, le problème n'est ni le charbon, ni le CO<sub>2</sub>. Le problème est la nature même du système capitaliste qui conditionne toute activité économique à la recherche du profit sans aucune retenue.

Chez nous les travailleurs, la population, sont en état d'alerte pour la défense de nos pensions et plus largement de notre système de sécurité sociale. Nous venons de le voir avec la manifestation interprofessionnelle de ce 28 janvier. Les risques que l'argent de nos cotisations puisse servir, comme c'est le cas en France avec le projet de Macron, pour le business spéculatif des gros fonds de pension américains n'est pas du tout à exclure. D'où l'urgence de ne pas baisser la garde et, tels les gilets jaunes, nous engager avec détermination en défense de nos conquêtes sociales. ■

## **Ludo de Brabander, porte parole de VREDE : « Le militarisme ne tolère pas la vérité »**

*La période de grâce qui suivit la fin de la Deuxième Guerre mondiale fut de courte durée. Très rapidement ladite « guerre froide » s'est installée, et fut même bien chaude pendant la guerre de Corée. Contexte qui encouragea le militarisme, le renforcement de l'alliance entre le monde de la finance et celui de l'industrie des armements que le président Eisenhower définissait comme le « complexe militaro-industriel ». Face à cette évolution, des opinions publiques inquiètes se sont investies pour organiser la lutte pour la paix. Ce fut le cas chez nous avec la création en mars 1949 de l'Union belge pour la défense de la paix, UBDP (de Belgische Unie voor de Verdediging van de Vrede, BUVV dans sa version flamande). Cette dernière, devenue Vrede, est très active dans la lutte pour la paix et la dénonciation des fauteurs de guerre et leurs mentors. À l'occasion de ses 70 ans (exactement en même temps que ceux de l'OTAN, ce qui n'est pas un hasard), le Drapeau Rouge se plaît à recevoir son porte-parole, Ludo de Brabander.*

**Le Drapeau Rouge.-** Quel bilan de Vrede à cette occasion ? Quels sont pour vous les moments le plus importants de l'acti-

visme pour la paix de votre organisation ? Et ses initiatives les plus réussies ?

**Ludo de Brabander.-** Lorsque notre organisation a été fondée, nous étions au début de la guerre froide; l'affrontement entre l'Est et l'Ouest avait provoqué une course aux armements sans précédent, il y avait plus de 70 000 armes nucléaires dans les années 70. Depuis sa fondation, la lutte contre les armes nucléaires domine l'ordre du jour de notre organisation. Un premier succès pour le mouvement de la paix a été la signature du « Traité de non-prolifération » à la fin des années 60 après des années de mobilisations et une pétition (l'Appel de Stockholm) du Conseil mondial de la Paix, dont le BUVV était membre, qui a récolté des millions de signatures dans le monde. Dans les années 70 et 80, le mouvement de la paix a amené des millions de personnes dans les rues du monde entier, et ce non seulement en protestation de l'agression des États-Unis contre le Vietnam mais aussi contre l'implantation de missiles en Europe. C'est ainsi que le 23 octobre 1983, la résistance contre cette menace planétaire a provoqué la plus grande manifestation jamais organisée dans notre pays. Ces mobilisations ont contribué à la négociation du Traité INF destiné au démantèlement par les États-Unis et l'URSS d'une catégorie de missiles capables d'emporter des charges nucléaires. En 2003, la mobilisation contre la guerre en Irak (2003), coordonnée par Vrede Asbl et le CNAPD, a été également un grand succès. Malheureusement, les manifestations de millions de personnes dans plus de 600 villes dans le monde n'ont pas pu arrêter la guerre. Mais dans notre pays, la pression du peuple a contribué à ce que notre gouvernement ne marque pas son accord avec la politique de guerre améri-

caine en Irak. Vrede a toujours défendu la solidarité avec les mouvements de libération en Afrique, en Amérique latine et en Asie et a exprimé son opposition au soutien des dictatures ou à la mise en place d'interventions militaires. Aujourd'hui la solidarité avec le peuple palestinien, les mouvements d'émancipation kurdes ou les Sahraoui constitue l'un des axes de nos activités. Ce n'est



*Ludo dans une des manifs*

pas un combat facile, mais je crois que nous contribuons à la sensibilisation de la population à l'importance de la défense de leurs droits.

**Le DR.-** Septante ans, c'est quand même une longue vie ? Vous n'êtes pourtant pas prêt à prendre votre retraite ?

**L.D.B.-** Non, malheureusement, le Mouvement de la paix est plus que jamais nécessaire. Pendant un moment, on a espéré que la fin de la guerre froide entraînerait également un désarmement durable. Mais depuis le milieu des années 90, les dépenses mondiales d'armement ont à nouveau augmenté et nous sommes entrés dans une nouvelle course aux armements entre les grandes puissances. Notre devise reste plus que jamais « désarmer pour se développer ». C'est notre principale raison d'être.

**Le DR.-** Quels sont pour Vrede les scénarios prioritaires dans la lutte pour la paix aujourd'hui en ce qui concerne les guerres en cours ?

**L.D.B.-** Surtout ces dernières années, la militarisation a pris des proportions importantes. Sous l'impulsion de l'OTAN et de l'Union européenne, nous sommes soumis à une forte augmentation des budgets de défense. D'ici la fin de l'année prochaine, le secrétaire général de l'OTAN, Stoltenberg, prévoit que les États membres européens de l'OTAN dépenseront 100 milliards de dollars de plus par rapport à il y a 5 ans. L'OTAN est responsable de plus de la moitié des dépenses militaires mondiales, cela représente vingt fois plus que « notre adversaire », la Russie. Cet argent doit servir, entre autres, à transformer davantage notre équipement militaire en forces d'intervention. Cependant, nous avons vu comment ces interventions ont complètement déstabilisé l'Afghanistan, l'Irak et la Libye, et ont conduit à la naissance de groupes terroristes. En réalité, de nombreux conflits violents surviennent sur une base socio-économique. Dans un monde où l'écart entre riches et pauvres se creuse, nous n'avons pas besoin d'armes, mais d'une politique qui réponde aux besoins humains. Mais les grandes puissances et les pays qui cherchent à le devenir, ne sont intéressés que par la défense de leurs intérêts économiques. La politique commerciale, dont le commerce des armes, la politique financière,... font des victimes au quotidien et alimentent les conflits. Nos armées ne sont pas là pour parvenir à la paix comme le prétend la propagande militaire, mais pour sauvegarder des intérêts géostratégiques. L'OTAN est un bras militaire d'un bloc économique qui a pour but la défense des privilèges de l'élite politique et économique au pouvoir.

**Le DR.-** Le président Trump, suivant les diktats du Pentagone, a décidé d'annuler le traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire signé en 1987 par Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev. Quelles conséquences pourront avoir ces décisions ?

**L.D.B.-** Il est difficile de le prévoir, mais l'annulation de l'accord INF a comme résultat que la porte est désormais ouverte pour l'installation de nouveaux missiles nucléaires à courte et moyenne

portée en Europe. Selon la nouvelle doctrine nucléaire américaine, il faut également développer des armes nucléaires dites « déployables », c'est-à-dire à la mobilité allégée. C'est une évolution dangereuse qui ouvre la boîte de Pandore. Nous sommes à la veille d'une nouvelle course aux armes nucléaires dangereuses. Un nouveau traité NEW START doit être négocié entre les États-Unis et la Russie d'ici le début de 2021, mais Trump a déjà fait entendre qu'il n'avait pas envie de le prolonger. Cela signifierait également qu'il n'y a plus de restrictions sur les armes nucléaires stratégiques. N'oublions pas que sous Obama, il a déjà été décidé d'investir 1 000 milliards de dollars dans la modernisation de l'arsenal nucléaire américain au cours des 30 prochaines années ! D'autres pays investissent également dans de nouvelles armes nucléaires, même si cela va à l'encontre du traité de non-prolifération.

**Le DR.-** Le 27<sup>e</sup> sommet de l'Otan qui vient de se conclure à Londres, en plus de ses conclusions habituelles associant le destin de l'UE à celui de l'OTAN, a, comme nouveauté, pris la décision de présenter l'espace sidéral comme le cinquième domaine opérationnel de l'OTAN, aux côtés de la terre, de l'air, de la mer et la cybernétique. Que vous inspire cette extension de la vocation de l'Alliance ?

**L.D.B.-** C'est une illustration de la façon dont la militarisation se développe. L'OTAN affirme que l'ajout de l'espace en tant que cinquième zone opérationnelle à côté de l'air, de la terre, de la mer et du cyber est nécessaire à la défense de l'Alliance atlantique. L'argument est qu'il y a environ 2 000 satellites circulant autour de la Terre, dont la moitié proviennent de pays de l'OTAN. En réalité, l'OTAN veut accroître sa domination militaire. Deux semaines après le sommet de l'OTAN à Londres, Trump a donné son feu vert à la création d'une Force Spatiale avec les mots : « Notre sécurité nationale est

sérieusement menacée. C'est pourquoi la domination américaine dans l'espace est absolument essentielle. »

**Le DR.-** Des spéculations apparaissent concernant une soi-disant nouvelle volonté d'autonomie du président Macron par rapport au militarisme éta-



sunien. Ses rencontres avec Poutine sont mentionnées comme preuve. Pourtant, c'est bien Macron qui avait réussi à convaincre Trump de bombardier la Syrie en avril 2017, de le dissuader de retirer entièrement ses troupes de la Syrie ; et il est l'animateur principal de la création d'une armée européenne. Quel crédit donneriez-vous alors à cette « évolution » ?

**L.D.B.-** Macron est le plus grand défenseur d'une Europe militarisée de manière autonome. À son initiative, 9 pays européens, dont la Belgique, ont signé une déclaration d'intention pour la mise en place d'une initiative d'intervention européenne. Entre-temps, ils sont maintenant 13 pays, dont la Grande-Bretagne, de sorte que ce pays reste impliqué dans la politique militaire européenne même après le Brexit. Pour Macron, cela doit conduire à la création d'une armée européenne qui opère indépendamment de l'OTAN. Les relations entre Trump et Macron ne sont pas vraiment bonnes ; par contre, ses relations avec le Pentagone sont excellentes. Macron a également déclaré à la veille du sommet de l'OTAN à Londres que l'alliance est dans un état de « mort cérébrale ». Macron voudrait que l'Europe se

manifeste mieux en tant que superpuissance militaire, ce qui la confronterait automatiquement à la Maison Blanche. En même temps, nous constatons que les relations entre l'OTAN et l'Union européenne se rapprochent de plus en plus. À mon avis, nous ne devons pas perdre de vue le rôle et l'importance de l'industrie militaire européenne, qui joue déjà un rôle crucial dans la militarisation de l'Union européenne. C'est à l'initiative de l'industrie militaire, un secteur économique important en France, qu'un fonds européen de défense a été mis en place pour le développement conjoint de systèmes d'armes. Pour la première fois, des fonds européens seront également investis dans la recherche et le développement des armements. Une tendance dangereuse.

**Le DR.- L'Otan a fini par confirmer que la Belgique abrite des armes nucléaires américaines sur son sol, plus exactement dans la base militaire de Kleine-Brogel. Décision dont, malgré sa gravité, la population du pays ne fut jamais informée et à propos de laquelle elle ne fut jamais consultée. Par ailleurs, cette décision n'a pas été confirmée par les autorités ! Ne croyez-vous pas qu'il est urgent de mobiliser l'opinion publique pour exiger le départ de ces engins de mort de notre territoire ?**

**L.D.B.-** Vous avez raison de dire que la mobilisation contre les bombes nucléaires américaines dans notre pays est urgente. L'administration Obama a décidé de renouveler les bombes B61 installées

en Belgique, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie. Les avions de com-



bat belges qui devraient lancer ces bombes nucléaires, si cela était décidé en temps de guerre, doivent également être remplacés. Il est scandaleux que les gouvernements des pays où ils sont déployés n'admettent pas officiellement que ces bombes existent. Si un député de notre pays pose une question à ce sujet, le ministre en question répond toujours qu'il ne peut ni confirmer, ni nier l'existence d'armes nucléaires dans notre pays. Il s'agit d'un choix délibéré car il rend impossible un débat politique ouvert. Donc, on en parle peu dans les médias et il n'y a guère de prise de conscience ou d'indignation du public. Nous ne savons pas non plus si, contrairement aux centrales nucléaires, des mesures de sécurité existent en cas d'accident avec ces armes dangereuses. La présence de ces bombes ne sert pas la sécurité. Elles sont dangereuses et font également de notre pays une cible en temps de guerre. Vrede a décidé de renforcer une campagne contre les bombes nucléaires dans les années à venir. Nous espérons que nous obten-

ons le soutien d'autres mouvements sociaux, comme c'était le cas dans les années 70 et 80.

**Le DR.- L'occultation d'infos si graves me conduit à vous poser une question sur la situation du journaliste Julian Assange, emprisonné à Londres et susceptible d'extradition aux États-Unis. Puni justement pour avoir dévoilé des crimes de guerre, notamment. Ne croyez-vous qu'au-delà de sa personne, cette répression nous annonce un large projet de répression de la liberté d'être informé ?**

**L.D.B.-** L'emprisonnement de Julian Assange est une autre honte absolue. Son seul soi-disant crime était, en effet, d'exposer des crimes de guerre et d'informer l'opinion publique sur le vrai visage de la guerre en Irak mais aussi en Afghanistan. Son travail était important dans la lutte contre la propagande de guerre. Il suffit de regarder les récentes révélations du Washington Post qui confirment que la population est fortement induite en erreur en Afghanistan et que la guerre est un échec majeur à tous les niveaux. Le militarisme ne tolère pas la vérité. Avec Edward Snowden et Chelsea Manning, Julian Assange est le symbole de la lutte pour la liberté d'expression. Il est donc incompréhensible que les grands médias ne défendent pas Assange, même s'ils n'ont été que trop heureux d'utiliser les informations qu'il avait diffusées. ■

*Propos recueillis par Vladimir Caller*

## Julian Assange, Chelsea Manning, la mobilisation est plus que jamais nécessaire.

Le procès de Julian Assange en vue de son extradition vers les États-Unis devrait s'ouvrir le 25 février à Londres. Cependant, ses avocats n'ont que quelques heures d'accès à leur client. Un temps beaucoup trop court pour lui présenter l'ensemble des documents. Si l'on se souvient que tout ce qui avait été préparé pendant les années passées à l'ambassade d'Équateur a été volé et livré aux États-Unis par le gouvernement de Lenin Moreno et que durant son séjour à l'ambassade, Julian Assange a été espionné pour le compte de la CIA, espionnage de sa vie privée, de ses visites médicales et des rencontres avec ses

avocats. Dans le cadre de l'enquête menée en Espagne à ce propos, l'avocat Aitor Martinez a déclaré que ce procès ne devrait simplement pas avoir lieu.

Depuis l'audience du 21 octobre à laquelle Julian Assange était apparu très affaibli, de plus en plus de monde s'est mobilisé. Le 1<sup>er</sup> novembre, Nils Melzer, rapporteur spécial de l'ONU, a rappelé qu'il avait, depuis mai, attiré l'attention sur le fait que les conditions d'emprisonnement d'Assange à Belmarsh constituaient de la torture. À la suite de cette déclaration, des médecins, des journalistes (enfin), des membres importants de

MSF etc ont rédigé des appels.

Quant aux membres des comités de soutien, ils ont renforcé leurs actions. A Bruxelles, tous les lundis, nous avons récolté des signatures en faveur de Julian Assange, aujourd'hui plus de 3500. Chacune de ces signatures représente une rencontre, une discussion pour convaincre. Ce type d'action est une réponse à la demande d'Assange que ceux qui sont à l'extérieur soient sa voix et répercutent auprès d'un maximum de personnes que son cas n'est pas le sien seul mais que tous les journalistes sont en danger. Dans ce procès, il s'agit de la défense de la liberté de la presse. ■ MFD

## Les élections en Grande-Bretagne

# Jeremy Corbyn et le boulet du Brexit

Nicholas Costello

*Le Parti travailliste a perdu les élections en raison des controverses sur le Brexit. En 2017, il avait réussi à écarter ce sujet adoptant la même position que les conservateurs, à savoir qu'il convenait de respecter le résultat du référendum et de quitter l'UE. Mais deux groupes d'influence sont parvenus à affaiblir cette position en 2019 : d'une part le patronat britannique et la City de Londres, opposés réels au Brexit et partisans d'un « Brexit seulement de nom », selon lequel le Royaume-Uni quitterait l'UE tout en continuant à suivre ses règles, notamment celles sur le marché unique et l'union douanière; et d'autre part la jeunesse, et plus particulièrement la jeunesse aisée et universitaire, globalement favorable, au maintien du pays dans l'UE.*

Chacun de ces groupes dispose de moyens pour influencer la ligne du Parti travailliste : le premier via l'aile droite du parti – la majorité des députés viennent de l'ère Blair-Brown –, le second grâce à un afflux d'activistes portant un discours de gauche mais généralement pro-UE. Tous deux ont pu influencer la campagne avec des degrés variés de sincérité et de cynisme grâce au mot d'ordre « Le vote du Peuple » en faveur d'un deuxième référendum. Mais, pourquoi un second référendum serait-il respecté alors que le premier ne l'aurait pas été ?

L'une des différences entre ces groupes est que, pour l'aile droite, pousser le Parti travailliste vers une position pro-européenne ouvrirait la voie à une issue

gagnant-gagnant : celle d'éviter l'arrivée d'un gouvernement réellement de gauche au pouvoir et la consolidation de l'aile gauche du parti, tout en empêchant ou, du moins en atténuant, le Brexit. Pour les nouveaux activistes, il s'agirait au mieux d'un gagnant-perdant : le Royaume-Uni resterait dans l'UE, mais menaçant les chances du Parti travailliste sous Corbyn.

Dans les faits, ces deux groupes ont donné l'image d'un parti confus et mal à l'aise concernant le Brexit. Une fois au pouvoir, le parti négocierait un « meilleur » traité qui préserverait les droits des travailleurs ainsi que les systèmes de santé publique et de protection sociale, puis organiserait un second référendum pour choisir entre ce « meilleur » traité et l'option de demeurer dans l'UE ; lors de la campagne, les membres du parti pourraient choisir leur camp mais Jeremy Corbyn, resterait neutre. Il a été dur d'expliquer cette logique et de répondre à des questions : « *Donc, Corbyn va négocier un bon traité, mais il ne va pas recommander aux gens de voter pour ce 'bon' traité ?* » Cette approche ambiguë avait un profil opposé à la clarté du message de Johnson « *Get Brexit done* » (« *Achevons le Brexit* »).

Il est probable que la direction du parti n'a eu d'autre choix que ce compromis, afin d'éviter la défection des parlementaires de l'aile droite. En tout cas, l'establishment britannique a réussi à empêcher la victoire d'un candidat de gauche radicale tout en isolant Corbyn et assurant la sortie imminente du Royaume-Uni de l'UE : un gagnant-perdant pour la droite et un perdant-perdant pour la gauche pro-européenne.

Pour la gauche favorable au Brexit, les résultats sont aussi négatifs à cause de la défaite travailliste. C'est seulement avec des politiques progressistes, que l'on pourrait profiter de la sortie de l'UE. Avec la nationalisation des chemins de fer par exemple, mesure contraire à la législation européenne. À plus long terme, avec un véritable Brexit, on pourrait profiter d'une

liberté accrue pour mettre en œuvre des politiques socialistes.

D'autres thèmes ont été utilisés pour tenter d'ébranler Corbyn. Ceux-ci ont pu avoir un certain effet mais ont été moins décisifs que la question du Brexit. Les principaux d'entre eux étaient les accusations mensongères d'antisémitisme et les fausses allégations d'irresponsabilité fiscale or le programme travailliste était budgétisé et ne ferait que ramener le Royaume-Uni parmi les pays aux dépenses sociales moyennes, comme la France ou l'Allemagne.

À présent, la question est de savoir si cette défaite sera utilisée pour interrompre la transformation progressiste du Parti travailliste telle qu'elle a été observée depuis 2015. Jeremy Corbyn n'a pas pris la décision de démissionner sans consulter, comme l'avait fait Ed Miliband ; il a annoncé qu'un nouveau chef du parti serait nommé avant les prochaines élections. Bien que la gauche se soit sensiblement renforcée suite à l'élection de Corbyn à la tête du parti en 2015, il n'est pas certain qu'on puisse lui trouver un successeur ayant sa maturité politique. Il est à espérer qu'un tel candidat émergera au cours de l'élection du chef du Labour.

Reste une question concernant l'avenir des nouveaux adhérents : persisteront-ils dans la promotion d'une ligne progressiste, ou bien se retireront-ils déçus d'avoir été manipulés, par le fait que leur position pro-européenne a servi à saper leur engagement envers les nationalisations, le soutien aux services publics et l'internationalisme progressiste ? L'attitude à adopter résultera des promesses de campagne de Johnson « *s'habillant* » en travailliste et promettant allègrement de construire des hôpitaux, de logements, et de financer le système de santé publique sans tomber sous la mainmise étatsunienne. Nous devons militer pour le tenir responsable de ces promesses et exiger qu'elles soient réalisées. À défaut, nous disposerons de la légitimité pour contester son mandat. ■

# Les Forges de Clabecq : 23 ans plus tard, une autre lutte est en cours

Marie France Deprez

*Clabecq, dans la mémoire collective, ce sont des années de lutte syndicale. Nous avons choisi de les évoquer dans ce numéro du DR à l'occasion de la sortie du livre de Silvio Marra et Françoise Thirionet : « Moi, Silvio de Clabecq, militant ouvrier »<sup>1</sup> et de l'ouverture d'un procès, 25 ans après la fermeture, à propos de rémunérations qui n'ont pas été payées.*

*Silvio Marra est entré aux Forges en 1972, juste après son arrivée en Belgique de son Italie natale et y a travaillé jusqu'à la fermeture en 1997. Il a été élu délégué Sécurité et Hygiène en 1979. Pour lui, « la lutte syndicale, ce n'est pas un ou deux délégués, c'est une équipe de plusieurs militants qui ont une base et une vision commune, une délégation dont les membres ont une vision politique partagée ». Cela se construit sur le terrain.*

## Le récit d'un itinéraire

Le livre écrit sur base d'entretiens entre Silvio Marra et Françoise Thirionet, une amie de longue date, nous fait part non seulement de la longue trajectoire de Silvio de Clabecq dans les luttes mais aussi de la place et de l'itinéraire de ces luttes dans le contexte de l'époque. C'est l'expérience d'une délégation syndicale dans une entreprise sidérurgique dans les années 80, à l'époque où commence le démantèlement de la sidérurgie dans de nombreux pays d'Europe. À Clabecq, cela commence avec la fermeture de la

cokerie en 1986, puis de la phase liquide... jusqu'à la fermeture en 1997. C'est aussi la pression de la direction pour que les ouvriers fassent des sacrifices pour sauver l'usine; selon elle il fallait « couper des branches pour sauver l'arbre ». Quand Silvio a commencé, il y avait 6000 travailleurs et une large variété de types de production ; à la fermeture, il en restait 1800, et aujourd'hui, après reprise, moins de 200 ouvriers travaillent encore et ce, à un seul type de production, les tôles fines.

Ce démantèlement, les ouvriers de Clabecq le vivent en connaissance de cause car le travail syndical se projette sur le monde, sur les autres entreprises, sur les luttes dans le monde y compris les luttes anti-impérialistes et s'accompagne de formations. C'est aussi ainsi que cette délégation lutte contre le racisme (il y a dans l'usine des travailleurs de 16 nationalités), les gens des Forges participaient par centaines et à la fin par milliers aux manifestations contre le racisme.

Comme Silvio s'occupait des questions d'hygiène et de sécurité, les luttes pour, entre autres, faire baisser le nombre des accidents de travail, pour les prévenir et aussi la lutte contre l'amiante sont évidemment évoquées dans le livre. Beaucoup de membres de la délégation syndicale sont aujourd'hui morts du cancer lié à la présence d'amiante. Ce produit, les travailleurs savaient qu'il était présent dans l'usine et on commençait à entendre parler de sa dangerosité. Mais personne ne bougeait sauf la délégation qui organisait des assemblées et distribuait des tracts. Tout le monde s'opposait à eux, les cadres, l'université de Mons, l'AIB Vincotte (contrôle de la sécurité). Il est même arrivé que, pendant la nuit, les patrons fassent enlever de l'amiante pour le brûler dans les convertisseurs à l'insu de tous. Un danger pour les travailleurs et habitants voisins de l'entreprise.

En 1995 déjà, dans le programme de la délégation FGTB pour les élections syndicales, le point 10 parlait de la néces-

saire protection de l'environnement. Cela montre la clairvoyance de cette délégation liée à la base ouvrière et à ses revendications mais misant aussi sur la nécessité d'une formation théorique et de discussions ouvertes.

Silvio attache beaucoup d'importance à ce que les assemblées soient bien préparées et ne se dispersent pas dans des discussions disparates. Lors de la fermeture de 96 à juillet 97, les travailleurs ont résisté mais il n'y a pas eu d'occupation d'usine pour éviter la fatigue des militants même si, chacun savait qu'il pouvait être rappelé en cas d'urgence. Il y avait une assemblée par semaine, chaque lundi matin, on faisait le point sur la situation. La mobilisation a culminé avec la fameuse marche multicolore de février 97 (on estime que 70 000 personnes y ont participé). En juillet, il y avait déjà un repreneur. Des annonces ont été faites aux travailleurs leur donnant l'espoir d'être soit repris, soit de pouvoir accéder à la prépension mais pour la délégation ces promesses n'étaient pas assez précises.

## 1998 : procès au tribunal pénal des 13 de Clabecq

Au moment de la fermeture en 1997, sans attendre, un procès en correctionnelle a été ouvert par le procureur contre la délégation syndicale, 13 personnes au total dont Silvio Marra et Roberto D'Orazio ; un procès qui a duré trois ans et demi et dont Silvio dit qu'il a été épuisant. « Plus de 60 séances au tribunal d'une durée de 8 à 10 heures, on ne laissait rien passer, on remettait cela dans le contexte général, c'était une nécessité



FRANÇOISE THIRIONET & SILVIO MARRA

Moi,  
Silvio de Clabecq,  
militant ouvrier

Agone  
MEMOIRES SOCIALES

<sup>1</sup> Moi, Silvio de Clabecq, militant ouvrier de Françoise Thirionet et Silvio Marra, éd. Agone, collection : Mémoires sociales.  
Pour le commander, vider 12 euros + 3 euros de frais d'envoi au compte BE36 3771 1712 2281.

pour les empêcher d'arriver à leurs conclusions. Notre politique c'était d'abord d'arrêter le procès et deuxièmement, de les noyer dans la lutte des classes. Nous étions menacés de 10 ans de prison et de ruine financière à vie. On disait qu'on aurait 25 millions à rembourser. On était concentré sur cela, sur la lutte syndicale ; pour nous la question principale s'était la mission politique, faire participer les gens... Pour moi, notre lutte a été une victoire mais pour un petit nombre de délégués, ce fut une défaite parce qu'ils se sont sentis exclus suite à quoi ils ont eu des attitudes critiques envers le syndicat. »

### Le procès en cours au tribunal civil sur les créances

La question des créances non payées est à l'origine d'un procès entre la curatelle et l'État belge ouvert ce 22 novembre 2019 et dont le prononcé devrait être donné le 20 mars 2020. Cette question n'avait pas été prise en main par la délégation ouvrière à l'époque. « Nous, les histoires de créances, ça nous a échappé à nous la délégation de la classe ouvrière. Les cadres et les employés qui ne s'occupaient de rien d'autres, eux ils ont eu le temps et c'est eux qui ont le mieux mobilisé sur cette histoire de créances. Pour nous, ce n'était pas prioritaire ».

Pendant les cinq années qui ont précédé la fermeture de l'entreprise et sous prétexte de sauver celle-ci, le patronat a obligé les ouvriers à réduire leur salaire de 10% et ont supprimé le treizième mois. Ces prélèvements étaient obligatoires. La curatelle a calculé ce qui devait être payé à chaque ouvrier en plus des indemnités dues à la fermeture. Si une partie a déjà été payée par le fond de fermeture, personne n'a reçu son dû en entier et certains n'ont même rien reçu.

La curatelle possède encore 18 millions, cet argent provient notamment du « trésor de guerre ». Les ouvriers s'étaient en effet opposés à la vente du stock lors de la fermeture, l'acier produit a pu être vendu plus tard par la curatelle. Cet argent que l'État voudrait se voir attribuer, devrait servir à payer les créances dues aux ouvriers, employés et cadres.

### Appel aux travailleurs

« Au final, 25 ans après, il y a des employés qui m'ont appelé et qui m'ont dit, vous aussi vous avez droit à ces indemnités. Pourquoi est-ce que vous ne participez pas ? » La première réaction de Silvio a été que 25 ans après, le groupe s'étant disloqué, cela serait difficile de le reconstituer. « Je ne peux pas compter sur une délégation, tout le monde a pris des chemins différents, tous n'étaient pas des militants. Moi, j'ai continué à faire du social, continué à expliquer la lutte des Forges à tous ceux qui veulent l'entendre, dans les écoles, les débats organisés par des progressistes. Finalement, j'ai décidé d'entrer dans cette lutte. J'ai lancé un appel et rédigé un formulaire ( pour demander le calcul des créances par un avocat de la Curatelle) pour recontacter les travailleurs<sup>2</sup> ».

Mais bien sûr, même s'il possède la liste des 1800 travailleurs présents au moment de la fermeture, elle n'est pas vraiment utilisable. Certains ont déménagé, sont retournés en Italie, au Maroc, en Espagne, certains sont morts. « Concrètement, je vais à Tubize, la ville la plus proche des Forges. Le jeudi, il y a un marché que j'utilise comme une caisse de résonance. Les gens remplissent le formulaire et je vais continuer jusqu'au 13 février. Le 13 février, j'ai donné rendez-vous à ceux qui sont encore motivés et qui peuvent se libérer devant la maison communale de Tubize pour faire le point ensemble. »

Comme on le voit, le titre du dernier chapitre du livre « Continuer » n'est pas un vain mot. Silvio ne s'arrête pas. En plus de faire connaître les luttes des Forges et de se lancer dans la lutte pour récupérer les créances, il est aussi très actif dans son quartier qui s'affiche aujourd'hui comme « un quartier sans racisme ». Il a raison Alain Badiou, le philosophe français bien connu, de nous dire : « Ce petit livre, propose une liaison vivante entre l'action ouvrière la plus précise, la plus exigeante, et la grande Histoire de l'oppression et de l'émancipation, liaison qui constitue en fin de compte la vraie subjectivité du militant communiste. Il mérite absolument d'être lu, médité et diffusé, bridant le moment confus et sceptique qui est celui où nous vivons depuis la contre-révolution des années 1990. » ■

## Brèves

### Les mots pour le dire

L'ami Erik Rydberg nous fait parvenir son dernier ouvrage : *Zeitgeist, vocabulaire des anti-lumières* (éditions LitPol, Bruxelles [www.erikrydberg.net/litpól](http://www.erikrydberg.net/litpól)), préfacé par Mateo Alaluf. Petit par le format mais ambitieux et de grande actualité l'ouvrage montre comment les pouvoirs organisent leur domination par le biais de la gestion du langage. Selon Rydberg, les mots sont donc loin d'être innocents ; ils servent à façonner les opinions, à obtenir doucement mais efficacement leur consentement aux objectifs de ceux qui les fabriquent. Nous le voyons tous les jours en France dans les luttes contre le projet de réforme des retraites de Macron, où le mot « moderne » fait florès ; il faut absolument 'moderniser', et donc effacer les conquêtes populaires d'après guerre, car elles seraient « datées » et presque « ringardes ». Il s'agirait donc, rien de moins, que de faire « progresser » la société, autrement dit privatiser le système de retraites pour faire de celles-ci un objet de prédation pour les fonds de pension américains. Preuve suprême de progrès et de modernité, n'est-ce pas ?

Rydberg illustre son propos en disséquant, avec bonheur, une série de mots ou d'expressions dont l'usage est rempli d'intentions pas très saines. À regretter pourtant l'absence du mot « antisémite », qualificatif très usagé et qui vous conduira, sans appel, à l'excommunication éternelle si vous osez donner votre avis sur les politiques israéliennes.

### Soutenir l'information qui dérange

Né en 2004, (exactement la même année que la réparation de notre journal), le projet Investig'action (<https://www.investigaction.net>), site créé et dirigé par l'infatigable Michel Collon, a bien grandi. Des dizaines de milliers de visiteurs le consultent régulièrement. Mais voilà que l'équipe d'Investig'action prépare d'ambitieux projets de communication alternative, toujours à contre-courant ; comme ils le disent très bien : « Pour changer le monde, il faut changer l'info ! Or, Investig'Action doit absolument pouvoir renforcer son équipe ». Vous pouvez contribuer à ce projet par des dons, par l'achat de leurs publications, et profiter des promotions. Pour ce faire, contactez Frederica Morelli au 0489 18 44 91.

<sup>2</sup> Pour vous procurer l'Appel ou le formulaire : [silvio.de.clabecq2020@gmail.com](mailto:silvio.de.clabecq2020@gmail.com) . 0475 84 89 17.

# La santé, un enjeu social (et donc politique) majeur !

Martin Willems\*

**Le mouvement des « mardis des blouses blanches » (actions de sensibilisation tous les mardis menées par le personnel soignant), entamé depuis juin 2019 et qui a culminé dans une grève nationale en front commun le 24 octobre, peut se féliciter d'une belle victoire : le vote par le Parlement ce 21 novembre d'un fonds de 400 millions € sur base annuelle destiné à l'amélioration des conditions de travail du personnel infirmier.**

**Certains se demandent pourquoi un tel accord « ad hoc » traitant d'un secteur particulier et s'il ne faudrait pas une réflexion plus en profondeur et un plan de sauvetage pour l'ensemble des services publics en souffrance, comme ceux de la justice et des transports publics.**

Cela démontre néanmoins que le secteur des soins de santé est particulièrement sensible. La santé n'est-elle pas le bien le plus précieux ? Nous sommes tous potentiellement patients. Bien des soucis deviennent très relatifs lorsque la santé n'y est plus. Ne sommes-nous pas égaux devant la maladie ? En fait, pas tout-à-fait, l'espérance de vie réduite des personnes ayant exercé un métier pénible est bien connue. Sommes-nous par ailleurs égaux dans l'accès aux soins ? Certes non, mais face aux progrès de la médecine, et à l'augmentation fulgurante de ses coûts, l'inégalité menace de devenir bien plus importante encore s'il n'y a pas une réappropriation démocratique du sujet.

## Un débat universel

Le fonctionnement du National Health Service (NHS – service national de

santé) au Royaume-Uni a été un enjeu au cœur du Brexit, pour le meilleur et pour le pire. Il a été utilisé tant par les tenants du Brexit, lors de la campagne de 2016 sur le referendum, en faisant la promesse fallacieuse que les montants que le pays ne payerait plus à l'Union Européenne pourraient servir à refinancer le système de santé. Et il a aussi été mis en avant lors de la dernière campagne électorale (législatives du 12 décembre 2019), par le parti travailliste, argumentant qu'un Brexit de droite, mené par les conservateurs pourrait mettre en péril le NHS en plaçant ce service public en concurrence avec les systèmes privés à travers les futurs accords de libre-échange qui devraient remplacer le commerce avec l'Union. Si l'argument n'a pas fait gagner les travaillistes, il est certain que le bon fonctionnement du système de santé public est un enjeu politique majeur dans ce pays.

## Une part significative de l'activité

Les statistiques indiquent que si dans des pays comme la Belgique, la France et l'Allemagne, les dépenses de santé correspondent à un peu plus de 11% du PIB, cela monte à plus de 17% aux États-Unis.

On comprend les enjeux :

1.- Le secteur de la santé constitue une part très importante de l'activité dans la société. Outre qu'il sert d'évidence l'intérêt public, il est aussi un pan économique très important, s'agissant tant des professionnels de la santé que des entreprises médicales et pharmaceutiques. Dans ce secteur, à côté des nombreux travailleurs dont l'activité est pénible et le devient de plus en plus (charge de travail, charge émotionnelle, horaires difficiles, pénuries, faible valorisation, ...), il y a aussi une part de prédation économique (salaires exorbitants de certaines professions spécialisées, politique tarifaire des médicaments, faible taxation des entreprises pharmaceutiques) et de jeu émotionnel. Certains jouent sur le fait que « pour la santé on ne compte pas » ou que « une vie n'a pas de prix » pour s'enrichir, alors

qu'on joue pour les autres sur l'argument de la vocation et de l'utilité sociale « Tu ne seras pas bien payé, c'est pénible et usant mais c'est un métier dans lequel tu te sentiras utile ». Si les uns sont payés en millions €, les autres sont payés d'un « sourire du patient ».

2.- Ce secteur juteux est, dès lors, la cible des intérêts capitalistes. Le secteur est non seulement d'un excellent rapport financier, mais c'est aussi l'un des quelques secteurs dont la croissance est certaine, tenant compte du vieillissement des populations occidentales solvables. On a déjà bien parlé du baroud financier de quelques gros groupes sur le secteur des maisons de repos, avec à la clef une explosion des coûts et un souci de plus pour nos aînés : pourront-ils trouver une maison de soin payable avec leur pension ?

Et ce d'autant plus qu'il s'agit d'un secteur très largement subsidié par les pouvoirs publics. Quoi qu'il théorise en matière de rôle de l'Etat et d'alternative public/privé, le capitalisme n'aime rien autant que s'abreuer de ressources publiques, c'est le marché le plus facile et souvent le plus juteux !

3.- Les développements de la médecine vers des thérapies de pointe spécialisées et très coûteuses (plutôt qu'une politique de santé publique visant à d'abord garantir des conditions de vie saines pour tous) crée un enjeu fondamental en termes d'égalité et de définition de l'intérêt général. Qui pourra bénéficier d'une intervention ou d'une thérapie hors de prix ? Quel sens à s'acharner sur le cancer d'un patient très âgé quand d'autres passent leurs nuits dehors, dans le froid, la crasse et l'humidité, avec pour seule perspective l'alcoolisme, la gale et la malbouffe ?

## Des débats tabous

S'il y a bien un domaine où se posent des questions fondamentales, que personne ne veut soulever et où règne le non-dit, c'est bien celui de la santé.

Soyons provocants, et jetons en pâture quelques questions peut-être dérangeantes, pour forcer le débat :

- Il est régulier que l'actualité se fasse l'écho d'un jeune enfant atteint d'une maladie rare, qui pourrait survivre au prix d'une thérapie extrêmement coûteuse. La sécurité sociale ne rembourse

se pose inévitablement la question de s'il ne faut pas se résoudre à refuser certains traitements à quelques-uns parce que leur coût pourrait mieux servir à un plus grand nombre. Ainsi, faut-il payer un traitement de plusieurs millions pour une personne, et du coup augmenter le ticket modérateur de tous les autres, avec pour résultat que certains

en la matière, comme en témoignent les retentissants procès relatifs à l'avortement ou l'euthanasie, et les décennies d'atermoiements avant de légiférer.

- Dès lors que le système public se refuserait à financer certaines interventions (maladies rares, interventions en fin de vie – c'est déjà le cas en France –, etc.), ne serait-ce pas ouvrir en grand la porte au secteur privé, qui offrira, bien sûr aux plus fortunés seulement, les interventions que le système public refuse ? Faut-il dès lors interdire au secteur privé de procéder à une intervention que le secteur public ne veut plus faire ? Au nom de quoi une telle atteinte à la liberté de se faire soigner si on en a les moyens ? Il y aura toujours un pays où les plus aisés pourront obtenir tout ce qu'ils voudront. Et dès lors une espérance de vie plus longue pour les plus riches.

#### Une question de démocratie

Les débats autour de la politique de santé doivent être menés. À défaut, on laisse s'établir des faits-accomplis, ce qui revient à abandonner la décision aux intérêts privés et à laisser la porte ouverte à une commercialisation de la santé, déjà bien perceptible. Ce serait aussi laisser s'aggraver un facteur d'inégalité sociale très important. L'égalité sociale ce n'est pas seulement la redistribution des richesses (qui est bien sûr essentielle aussi) ; l'inégalité devant la maladie, devant l'accès aux soins et devant la mort est tout aussi importante.

Ce sujet amène à penser au déficit démocratique. La démocratie est en question. Mais le problème ne se résume pas au débat institutionnel, comme au choix du niveau de pouvoir idéal (supranational, national ou local), ou de la question de qui représente le peuple (représentativité des élus, tirage au sort, etc.). Le problème est aussi celui des questions posées. On a un problème de démocratie (et dès lors d'égalité) lorsque les institutions qui doivent assurer la démocratie n'abordent pas ou insuffisamment certains problèmes. Par exemple lorsqu'on prend plus de temps à discuter de terrorisme ou de fraude sociale (des phénomènes somme toute relativement marginaux) qu'à parler de politique de santé. ■



photo : ZinTV

pas ce traitement, mais suite à l'émoi public, intervient néanmoins. Bien sûr, on doit d'abord et avant tout se demander pourquoi ce traitement est si cher et réaffirmer qu'un médicament ne devrait pas être la propriété d'une entreprise privée, et que si on sait comment soigner ou soulager une maladie, c'est au public de s'approprié la formule et à la produire, au tarif le plus bas. On peut se demander si certaines firmes pharmaceutiques qui prennent ainsi en otage la vie d'êtres humains, ne jouent pas à amplifier la corde sensible pour forcer l'organisme de sécurité sociale à leur payer cher et vilain.

Mais on peut aussi se demander si certaines pathologies rares ne seront pas nécessairement toujours chères à prendre en charge (car elles nécessitent des frais de recherche et de production spécifiques, réparties sur un nombre réduit de bénéficiaires) ; et que si vraiment des limites doivent être mises aux dépenses (on devrait bien sûr mettre la priorité budgétaire sur la santé, mais comme aucun budget n'est illimité, il y a néanmoins toujours un choix qui devra être opéré dans une politique de santé publique, et un choix entre services publics),

ne peuvent même plus se payer certains soins de base ?

- Qui décidera des critères pour un tel arbitrage ? (Certaines firmes proposent le tirage au sort!). Faut-il mettre en critères et équations la valeur « sociale » d'une vie pour décider si le coût du traitement en vaut la chandelle ? C'est semble-t-il ce que font déjà certaines firmes pharmaceutiques qui prétendent facturer un traitement le prix que la société est prête à payer (en évaluant la valeur économique d'une vie ou de sa prolongation), plutôt que facturer le prix coûtant.

Aujourd'hui certaines décisions difficiles sont laissées au corps médical (par exemple si une intervention « vaut encore la peine » après un certain âge, arrêter ou pas une assistance artificielle à un patient en état végétatif), mais n'est-ce pas laisser une décision essentielle (la vie et la mort ; l'allocation des fonds publics) à l'arbitraire de quelques-uns, fussent-ils sages et spécialistes, et donc se laisser se développer l'inégalité devant les soins, car selon la philosophie de l'institution hospitalière, suivant le quartier et le milieu social du patient, il pourrait être soigné ou pas ? Et qu'on ne jette pas la pierre aux soignants, car le pouvoir politique a rarement pris ses responsabilités

\* Permanent syndical CSC-United Freelancers

# En Bolivie, un odieux coup d'État restaure la droite néolibérale au pouvoir

Marie Rampen

**De nombreux pays d'Amérique latine sont actuellement en proie à une agitation populaire. Le 16 décembre, la Chambre des représentants colombienne a approuvé les mesures économiques proposées par le président Iván Duque, qui prévoient notamment une réforme du travail et des pensions très défavorable aux travailleurs et une diminution des impôts pour les grandes entreprises, et ce alors que les Colombiens manifestent leur désapprobation depuis des semaines. Les Équatoriens aussi protestent contre les réformes voulues par leur président Lenín Moreno, en particulier contre un recours au FMI qui anéantirait les progrès sociaux accomplis sous Rafael Correa. De même, au Chili, les manifestants continuent, en dépit de la brutale répression policière, de s'opposer à la politique néolibérale de Sebastián Piñera : les maigres concessions promises par Piñera n'auront pas suffi à faire remonter un taux d'approbation historiquement bas de 12%. En revanche, la révolte en Bolivie ne cherche pas à abolir un régime de droite mais bien à rétablir un gouvernement de gauche renversé à la suite d'un coup d'État violent et raciste.**

## Le bilan de Morales

À la tête du pays depuis 2006, Evo Morales et son parti MAS (Mouvement vers le Socialisme) ont fait de la Bolivie l'un des pays les plus progressistes d'Amérique latine. La nouvelle Constitution, ratifiée en 2009, définit la Bolivie comme un État plurinational et reconnaît l'existence et les droits des peuples indigènes, qui forment près de la moitié de la population ; elle instaure également la wiphala, symbole des ethnies des Andes, comme drapeau national aux côtés du drapeau tricolore traditionnel. De plus, sont énoncées dans la Constitution les nouvelles responsabilités de l'État vis-à-vis de ses citoyens, par exemple celle d'assurer de manière équitable les services de base tels que l'accès à l'eau, le logement, l'éducation ou encore les soins de santé, celle de protéger les droits des travailleurs, et celle de gérer les ressources naturelles dans l'intérêt commun.

En accord avec ce dernier principe, l'un des premiers actes de Morales en tant que président fut de nationaliser les hydrocarbures. Ceci permit à la Bolivie d'investir dans le progrès social des sommes jusqu'alors recueillies par des compagnies privées et souvent étrangères. En conséquence, la Bolivie connut la modernisation de ses villes, l'amélioration des infrastructures reliant les zones rurales aux centres urbains, le développement des services sociaux de base et la construction de nombreux centres sanitaires et écoles, notamment dans les régions les plus reculées.

Les effets de ces mesures se reflètent dans les chiffres. Depuis l'accès au pouvoir de Morales, la tranche de la population en situation de pauvreté extrême est passée de 38 à 15%, celle en situation de pauvreté modérée de 60,6 à 34,6% ; le salaire minimal a augmenté de 55 à 308\$ ; le taux d'analphabétisme est passé de 13 à 2,4% ; enfin, le taux de chômage a été réduit au point d'être le plus bas de toute l'Amérique latine.

Les choix politiques de Morales ne font toutefois pas l'unanimité en Bolivie. Une partie de la population lui reproche d'exploiter trop avidement les ressources naturelles du pays, aux dépens des considérations environnementales et sociales. Parmi les mesures les plus controversées, citons le projet gouvernemental de construction d'une autoroute à travers le TIPNIS (Territoire indigène et parc national Isiboro-Sécure) qui rencontre une forte opposition, et le décret 3973, approuvé en juillet 2019, qui autorise le défrichement des forêts afin d'intensifier l'agriculture et l'élevage. Une tendance à l'extractivisme qui peut se justifier au vu de la nature du système économique mondial, mais qui est critiquée par les mouvements sociaux et indigènes. Les feux de forêt de l'été dernier, les plus destructeurs de l'histoire bolivienne, accrurent le mécontentement des groupes protestataires. Si le gouvernement de Morales en imputa la responsabilité à un concours de circonstances malheureuses et à des actes de pyromanie, l'opposition y vit le résultat des politiques de redistribution des terres mises en place par le MAS.

Une des erreurs de Morales aura été un manque de clairvoyance politique, qui a renforcé l'opposition et lui a fourni des arguments solides pour discréditer le président. Au cours des dernières années, le MAS a vu sa popularité décliner, non seulement en raison de ses projets extractivistes controversés, mais aussi parce que le parti n'a pas été capable d'obtenir l'appui de la nouvelle classe moyenne, pourtant apparue grâce à la politique de Morales et à ses réformes sociales.

Morales n'a pas non plus su préparer adéquatement sa succession au poste de leader du parti, ce qui l'a amené à chercher le moyen de poursuivre son cumul de mandats présidentiels. En 2016, il organisa un référendum avec pour objectif de modifier la Constitution afin que le président et le vice-président puissent se porter candidats pour un troisième mandat consécutif (dans le cas de Morales, il s'agissait de son quatrième, car son premier mandat date d'avant la réforme de la

Constitution qui a remis les compteurs à zéro). Cette modification fut refusée par une légère majorité de 51,3%. Morales dénonça les campagnes de diffamation organisées par l'opposition contre sa personne et son parti, mais reconnut sa défaite. Cependant, en 2017, à la suite du recours introduit par Morales, le tribunal constitutionnel jugea qu'il était permis de se présenter aux élections indéfiniment, et ce pour tout type de mandat. Certains Boliviens désapprouvent la façon dont Morales a ignoré le résultat du référendum après avoir annoncé qu'il s'y conformerait.

### Résumé d'un coup d'État

À la veille des élections, Evo Morales est donc un président apprécié pour les avancées sociales qu'a connu le pays sous sa conduite, bien qu'il fasse l'objet de diverses critiques. Quant à savoir si celles-ci sont suffisantes pour lui faire perdre son poste de président, c'est au peuple bolivien d'en décider, et c'est ce qu'il fait lors du scrutin du 20 octobre 2019. Morales remporte les élections avec 47,08% des voix et une marge de plus de 10% sur son principal rival, Carlos Mesa. Durant sa présidence de 2003 à 2005, ce dernier avait entretenu des liens étroits avec l'administration Bush ; resté proche des intérêts étasuniens, il a pourtant tenté de se donner une image progressiste en baptisant son parti Frente Revolucionario de Izquierda (FRI, Front Révolutionnaire de Gauche).

Morales obtient donc son quatrième mandat présidentiel dès le premier tour. C'est sans compter l'opposition qui s'apprête à renverser un président réélu démocratiquement. Les accusations de fraude électorale fusent : un rapport de l'OEA (Organisation des États Américains) « remet en question l'intégrité des résultats » et « recommande de nouvelles élections ». L'argument le plus médiatisé de ce document a pour objet les derniers 5% des votes comptabilisés qui sont plus favorables à Morales de 15% par rapport au reste des bulletins, une tendance que l'OEA décrit comme « extrêmement inhabituelle ». Or, le rapport du CEPR (Center for Economic and Policy Research, basé à Washington) rappelle que les dernières voix à être prises en compte proviennent de zones rurales éloignées, où le soutien à Morales est traditionnellement plus important qu'ailleurs. Le rapport conclut

que « ces affirmations insolites, formulées par l'OEA sans aucune preuve pour les étayer, ont eu une influence significative sur la couverture médiatique et donc sur l'opinion publique », alors « qu'aucune irrégularité généralisée ou systématique lors des élections n'a été démontrée ».

Morales rejette dans un premier temps toute contestation de sa victoire. Mais face à l'indignation grandissante de l'opposition et de certaines tranches de la population, il propose d'abord de soumettre les résultats des élections à une vérification internationale, puis même d'organiser un nouveau suffrage. Or, l'opposition, voyant qu'elle a réussi à affaiblir le leader socialiste, exige désormais sa démission. Les manifestations contre Morales s'intensifient et la police fait défection. Le 10 novembre, le commandant des forces armées boliviennes Williams Kaliman « suggère » à Morales de renoncer à la présidence, alors que son mandat actuel se termine le 22 janvier 2020. Ayant perdu le soutien de la police et de l'armée, voyant les vies de ses proches et des membres du MAS menacées, Morales n'a d'autre choix que de démissionner et de s'exiler au Mexique.

En Bolivie s'instaure alors une dictature d'extrême droite. La sénatrice de centre-droite Jeanine Áñez est proclamée présidente par intérim le 12 novembre : Kaliman la ceint de l'écharpe présidentielle devant une Assemblée législative quasi vide – les membres du MAS ont été sommés de rester chez eux sous peine de représailles. Le tribunal constitutionnel et, peu après, le MAS reconnaissent son investiture.

Autre figure de proue du coup d'État, Luis Fernando Camacho est un activiste d'extrême droite, ultra-catholique, néolibéral et membre du MNR (Mouvement Nationaliste Révolutionnaire) ; étant parvenu à éclipser Carlos Mesa, il a donné au mouvement une tendance de droite et sera candidat aux prochaines présidentielles. Camacho et Áñez prêchent « le retour de la Bible au palais » et ont à de nombreuses reprises tenu des propos racistes envers les peuples indigènes et leurs religions. De fait, depuis le coup d'État, des représentants de l'ordre ont arraché la wiphala de leurs uniformes et les propos discriminatoires envers les indigènes se font toujours plus fréquents.

Or, le peuple bolivien n'accepte nullement que les progrès sociaux réalisés sous Morales soient ainsi balayés par le coup d'État. Des rassemblements, bien plus massifs que ceux qui visaient Morales, s'organisent contre la présidente illégitime et pour le retour de Morales. La répression de ces manifestations par le régime d'Áñez est extrêmement dure et fait plus de 30 morts et des centaines de



blessés. De plus, un nouveau décret présidentiel exempte les forces de l'ordre de toute responsabilité pénale pour leur usage de la force lors de la répression des troubles civils. Áñez s'attaque également à la liberté d'expression et au pluralisme : des centaines de mandats d'arrêt ont été émis contre les opposants au régime, pour la plupart des membres du MAS ou des journalistes.

### Quel espoir pour la Bolivie ?

Des « élections présidentielles » anticipées devraient se tenir le 3 mai 2020 et Morales a été choisi comme directeur de campagne du MAS. Il compte soutenir son parti depuis l'Argentine, où il réside en tant que réfugié politique depuis l'accession d'Alberto Fernández à la présidence. La bataille électorale s'annonce ardue, car le MAS se trouve opposé à un camp qui n'hésite évidemment pas à faire usage de la violence, des menaces et de la manipulation, et qui peut compter sur l'appui des États-Unis. Il est en effet prouvé que Washington a pendant longtemps financé des groupes d'opposition à Morales via l'agence USAID, et des enregistrements audios ont divulgué que les sénateurs Ted Cruz et Marco Rubio étaient au courant qu'une opération spéciale contre Morales se préparait à l'ambassade étasunienne de La Paz. La Bolivie se trouve donc devant la difficile tâche de combattre l'ingérence étrangère et ses pions à l'intérieur du pays pour conserver les avancées sociales apportées par Morales. ■

# Une loi sur le devoir de vigilance des multinationales en Belgique ?

Romain Gelin

*Les pratiques des multinationales font débat depuis des décennies. Certains pays envisagent ces dernières années d'encadrer plus strictement leurs activités, et de plus en plus de voix se lèvent, notamment au sein des syndicats et des ONG, pour réclamer une législation en Belgique.*

## Beaucoup de pouvoir, peu de responsabilités

Le pouvoir des firmes multinationales (FMN) s'observe de plusieurs manières, que ce soit au travers de leur poids dans le commerce mondial ou de leur capacité à traverser les frontières pour installer leur production à l'étranger. Elles représentent plus des deux tiers des échanges internationaux. Elles ont la capacité de localiser leurs activités là où le coût de la main-d'œuvre est le plus bas, et où la fiscalité est la plus avantageuse. Mais les FMN ont également le pouvoir de façonner l'économie<sup>1</sup> : en influençant la rédaction des normes comptables, fiscales ; en contrôlant une large part de la production, des droits de propriété intellectuelle et brevets de nombreux secteurs ; ou encore en pratiquant un lobbying intense, et redoutablement efficace, pour plus d'accords commerciaux, d'investissement, et de tribunaux d'arbitrages leur permettant de contester de nombreuses décisions publiques.

À côté de ce pouvoir exorbitant, la responsabilité des multinationales et les obligations qui leur sont imposées semblent bien maigres : qu'il s'agisse de leur

contribution aux recettes publiques ou de violations des droits humains, du Rana Plaza au Bangladesh aux effondrements de barrages miniers au Brésil, ces dernières ne sont que rarement sanctionnées financièrement et encore moins pénalement. C'est l'impunité qui règne.

## Tentatives d'encadrement

Ces constats ne sont évidemment pas neufs. Les premières tentatives pour réguler les activités des FMN remontent aux années 1970, après le coup d'État au Chili contre Allende, dans lequel la multinationale américaine ITT a notamment joué un rôle. En 1976, l'ONU entame des négociations pour un *Code de conduite des sociétés transnationales* (STN). Il ne verra jamais le jour, du fait de revendications trop éloignées entre les pays en développement et les pays riches et, surtout, de l'opposition farouche des États-Unis qui est l'État d'origine de la plupart des multinationales à l'époque. La même année, l'OCDE adopte des *lignes directrices sur les sociétés multinationales*. En 1977, c'est au tour de l'organisation internationale du travail (OIT) de publier une *Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale*. En 1980, la CNUCED adopte un *Code sur les pratiques commerciales restrictives*. Le point commun de ces initiatives de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) : il s'agit à chaque fois de codes volontaires, non contraignants, qui ne prévoient aucune sanction à l'encontre des multinationales.

La crise des années 1980 marque un coup d'arrêt au développement de la RSE. Le contexte est alors celui de la dette et des plans d'ajustements structurels qui imposent l'ouverture des économies du Sud et l'accueil des investissements étrangers. Il n'est alors plus de bon ton de réguler les FMN, mais plutôt de leur ouvrir grand les portes<sup>2</sup>. En parallèle, le club des pays riches de l'OCDE réclame des accords pour protéger les investissements – entendre protéger les intérêts de leurs entreprises à l'étranger.

Au début des années 2000, suite aux manifestations altermondialistes massives de Seattle (1999), les Nations-Unies lancent le *Global Compact* (ou Pacte mondial). Les entreprises s'engagent alors, toujours sur une base volontaire, à respecter une série de principes tirés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des droits fondamentaux au travail de l'OIT ou encore de la Déclaration de Rio sur l'environnement. À partir de 2006, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, emmené par le rapporteur spécial John Ruggie, réfléchit à un code pour encadrer les pratiques des multinationales. Celui-ci aboutit en 2011, aux *Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*. Une nouvelle déclaration reposant sur le volontariat des entreprises, dans lequel il n'est question que de vagues « responsabilités », mais jamais d'« obligations » pour les FMN.

Depuis 2014, un processus, initié par l'Équateur et l'Afrique du Sud, pour la mise en place d'un traité contraignant sur les multinationales et les droits humains est à l'étude au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Le texte est toujours en cours d'élaboration, mais les premières moutures ne laissent transparaître que peu d'espoir quant à l'issue du projet<sup>3</sup> et à l'imposition d'obligations strictes pour les FMN et pas seulement pour les États.

## Devoir de vigilance

La multiplication des codes de conduite volontaires lors des dernières décennies n'a pas modifié les pratiques des FMN quant aux droits de l'homme, aux droits des travailleurs ou à la protection de la nature. Au niveau international, les initiatives sont régulièrement amoindries, voire abandonnées, faute d'un consensus entre les pays pour une législation contraignante. D'autres initiatives, au niveau national, tentent d'encadrer un peu mieux l'activité des FMN au travers du devoir de vigilance.

<sup>1</sup> C. Chavagneux et M. Louis (dir.), *Le pouvoir des multinationales*, Puf, 2018.

<sup>2</sup> De Schutter, Olivier. « Contrôle des sociétés transnationales : bilan d'étape », *Revue Projet*, vol. 353, no. 4, 2016, pp. 36-42.

<sup>3</sup> Lire la déclaration de la campagne pour la mise en œuvre du traité après la 5e session d'octobre 2019 : <http://www.mirador-multinationales.be/analyses/textes-de-referance/article/declaration-finale-suite-a-la-5e-session-du-groupe-de-travail-sur-les-stn>

Si des initiatives sont évoquées dans plusieurs pays européens, comme en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, en Grande-Bretagne ou en Suède ; la France est le premier pays à instaurer une telle loi en 2017. Cette loi impose aux entreprises de plus de 5.000 salariés en France et/ou 10.000 travailleurs dans le monde de recenser les risques sociaux et environnementaux liés à leurs activités, sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement (filiales, fournisseurs et sous-traitants inclus) et de prendre des mesures adéquates pour les prévenir. Notons qu'il s'agit ici d'une obligation de moyens, pas de résultats.

Les premiers bilans d'étape de la loi sont en demi-teinte puisque de nombreuses entreprises ne publient toujours pas de plan de vigilance, et que ces plans se résument bien souvent à une énumération des actions de RSE (Responsabilité sociale des entreprises) des différents groupes.

Cinq mises en demeure invitant les FMN à respecter la loi sur le devoir de vigilance ont été émises en 2019. Deux d'entre elles concernent la firme Total, pour un projet pétrolier en Ouganda, et pour manquement au devoir de vigilance en matière climatique (Total n'a pas mis en œuvre de mesures suffisantes pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris). EDF est mise en demeure pour ne pas avoir consulté les populations locales dans un projet d'éoliennes au Mexique. XPO Logistics est visée par les syndicats pour son recours abusif à la sous-traitance, tandis que Téléperformance, leader mondial des centres d'appel, est mise en demeure pour atteinte aux droits des travailleurs pour ses activités en Colombie, au Mexique ou aux Philippines.

Dans le cas de Total en Ouganda, 6 ONG françaises et 4 ougandaises ont finalement assigné le groupe en justice, la mise en demeure n'ayant pas modifié la position de Total. La première audience est prévue début janvier 2020. D'autres plaintes pourraient suivre. Si la procédure s'an-

nonce d'ores et déjà longue et incertaine, cette première assignation est plutôt un signe encourageant. Reste à voir si cette procédure débouchera sur des sanctions.



Manifestation après l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh

### Une loi en Belgique ?

De nombreuses ONG, de même que les syndicats, se positionnent pour la mise en place d'une telle loi en Belgique. Celle-ci aurait pour intérêt de mettre un peu plus de transparence dans l'activité de ces entreprises puisqu'elles auraient l'obligation de donner des informations sur leurs filiales, et leurs relations avec des fournisseurs à l'étranger.

Un premier frein réside dans la difficulté à connaître les entreprises concernées. À l'heure actuelle, aucune base de données publique ne permet de lister les entreprises potentiellement sujettes à une telle loi. En France, le même problème se pose. Un an après le vote de la loi, les services de l'État étaient toujours incapables – et visiblement peu motivés – à fournir une liste des entreprises concernées. En juillet 2018, le ministère de l'Économie et des Finances français répondait laconiquement aux parlementaires qui réclamaient cette liste : « *Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous fournir la liste que vous cherchez, et je crains qu'aucune administration ne soit en mesure de la faire* »<sup>4</sup>.

Ce sont donc les ONG et les syndicats qui doivent mettre sur pied leurs propres répertoires, le plus souvent incomplets, pour tenter d'identifier les entreprises concernées. Une première mesure

« pragmatique » serait donc d'imposer plus de transparence dans la manière dont les entreprises rapportent leurs activités, en imposant des rapports pays par pays afin de connaître le nombre de travailleurs impliqués, en exigeant que les bilans sociaux soient correctement renseignés dans les comptes annuels ou en imposant des obligations de déclaration plus strictes quant aux participations qui lient les différentes entreprises d'un même groupe, mais également dans les relations de sous-traitance.

Pour l'heure, la Belgique ne dispose d'aucun cadre contraignant les pratiques des STN. Le gouvernement Michel 1<sup>er</sup> a présenté, fin 2017, le *Plan d'action national (PAN) - Entreprises et Droits de l'homme* pour mettre en œuvre les principes directeurs de l'ONU de 2011. L'exigence des entreprises et du gouvernement était qu'aucune mesure contenue dans le plan ne soit obligatoire ! Il s'agit principalement d'une liste des mesures existantes, reposant toujours sur le volontariat des entreprises. Le PAN doit être évalué en 2020.

La régulation des pratiques des FMN gagnerait à être pensée d'abord au niveau international. Le traité contraignant, s'il aboutit avec un tribunal accessible aux victimes, ne verra pas le jour de sitôt, bien qu'il s'agisse certainement de la réforme la plus prometteuse actuellement en cours de réflexion. L'Union européenne et les États-Unis ont pour l'instant choisi de ne pas soutenir ce processus et le plus souvent, ils y font ouvertement obstacle. Aucune législation contraignante n'est pour l'heure à l'étude au niveau communautaire. Reste donc le niveau national. La mise en œuvre d'une loi sur le devoir de vigilance en Belgique, sur le modèle français, serait un progrès, ne serait-ce que pour faire une plus grande transparence sur l'activité des FMN. Le retour d'expérience des premières actions en justice en France nous donnera une première indication de l'effectivité d'un tel règlement. ■

<sup>4</sup> Cité dans le rapport « *Le radar du devoir de vigilance. Identifier les entreprises soumises à la loi* », juin 2019, publié par CCFD-Terre Solidaire et Sherpa

*Métiers en pénurie, fonctions critiques, métiers d'avenir et métiers porteurs*

## La grande braderie de l'emploi

*Bernard Lefevre*

*Tout le monde se désole du taux de chômage, en particulier chez les jeunes de 15 à 24 ans. Chacun y va de sa solution toute faite pour résoudre ce fléau, mais en évitant bien d'analyser les causes du problème de façon générale et objective. Il s'agit en fait d'une lutte idéologique afin d'imposer sa vision des choses plutôt que de répondre à l'exclusion des jeunes du système économique et social.*

### La FEB pour le travail forcé

Du côté patronal, le modèle allemand avec les mini-jobs et la formation en alternance est loué. Les premiers sont censés constituer un tremplin vers un emploi fixe, alors que la seconde auraient permis de former un grand nombre d'ingénieurs, plutôt que par le système d'enseignement. Aucune statistique ne vient étayer cette thèse. C'est un dogme qui ne peuvent être contesté. Car naturellement s'il y a tant de chômage, c'est parce que les gens concernés sont des fainéants à qui il convient de mettre le pied à l'étrier, de gré ou de force.

Or, en Belgique en tout cas, les « jobs, jobs, jobs » de Charles Michel et les services « ubérisés » sont loin d'avoir permis à leurs titulaires de décrocher un emploi fixe. Au contraire, l'incertitude contractuelle et la précarité matérielle sont le lot du plus grand nombre. Quant à la formation en alternance, elle fait partie des parents pauvres de notre système, encore trop fondé sur la méritocratie et non sur l'ascenseur social.

Ces deux recettes patronales ne pourraient fonctionner que si les mini-jobs étaient bien rémunérés et étaient partie intégrante d'un parcours de développement personnel et professionnel du travailleur, dont la formation en alternance serait un outil important. On peut toujours rêver ...

### Les syndicats

Pour les syndicats, il faut améliorer l'enseignement et proposer des fonctions dignes aux travailleurs et non les confiner dans des « métiers pourris ». C'est une noble vision des choses, mais comment faire en sorte que les différents pouvoirs en place y adhèrent, dans le rapport de forces qui est le nôtre actuellement ? Or, quelles solutions pour les jeunes exclus du chômage qui dépendent du CPAS ou de leur famille, quand ils ne tombent pas dans la délinquance ? Pour celles et ceux qui sont analphabètes, en décrochage scolaire ou primo-arrivants ? Les syndicats font partie du système et leurs dirigeants ne souhaitent pas en changer, même si toutes les impasses dans lesquelles il mène invitent à tout reconsidérer s'ils veulent être en cohérence avec leurs valeurs et leur raison d'être.

### Le FOREM

Quant à lui, le FOREM classe les postes vacants comme suit : Les métiers en pénurie et les fonctions critiques ; Les métiers d'avenir ; Les métiers porteurs.

Cette dernière catégorie se situe entre les deux autres et représente les métiers pour lesquels il y a un nombre élevé d'offres d'emploi et un fort taux d'insertion du travailleur. Il s'agit des métiers suivants :

Architecte d'intérieur (2.328 offres en 2018) ; Assistant commercial (1.991) ; Conducteur de grue (1.111) ; Infirmier en soins généraux (2.332) ; Technicien d'installation de matériels de télécommunication (787) ; Responsable de gestion industrielle et logistique (721) ; Vendeur à domicile (562) ; Responsable logistique (1.397) ; Electricien lignes et réseaux (571) ; Laborantin des industries de process (648) ; Responsable de maintenance industrielle (503) ; Instituteur primaire (1.156) ; Maître spécial – Prof de gym, de religion, de langue ou d'art dans le primaire (435) ; Responsable ressources humaines (617) ; Assistant social (547) ; Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires

légers (1.382) ; Délégué commercial en biens de consommation (1.069) ; Serveur en restauration (2.175).

On peut rester quelque peu dubitatif devant cette liste. Comment se fait-il qu'il y ait tant d'offres et si peu de candidats en adéquation avec les compétences ou titres requis ? Il faudrait mettre en regard de ces métiers la rémunération et le statut contractuel proposés. Par exemple, pour les vendeurs à domicile ou les serveurs en restauration, les faux indépendants et les statuts précaires sont légion. Quant à d'autres métiers, les diplômes et expérience exigés par les employeurs expliquent qu'il y ait peu d'élus (Responsable ressources humaines, architecte d'intérieur...)

### Le but réel de la démarche

Toutes ces classifications ne servent pas l'emploi ni les demandeurs d'emploi. Elles visent à culpabiliser ces derniers en laissant entendre que « il y a plein d'emplois vacants, mais les gens ne veulent plus travailler », antienne que l'on entend souvent. Or chacun d'entre nous connaît des personnes qui s'échinent à trouver un emploi et qui se font soit refouler soit proposer des conditions de travail, de rémunération et de protection sociale relevant de l'escroquerie plutôt que de la relation contractuelle honnête.

Et quand les autorités et les employeurs prônent une flexibilité accrue pour soi-disant créer des emplois et du mieux-être économique et social, ils augmentent surtout la précarité, l'exclusion et la fracture sociales. Le mouvement social en France, suite aux attaques d'une caste de privilégiés contre les conquêtes sociales telles que la retraite, puisse-t-il servir d'exemple chez pour une réaction des « damnés de la terre » à l'aune des agressions subies !

Le 28 janvier, une manifestation est programmée pour la défense de notre sécurité sociale. Soyons-y nombreux, car il s'agit d'un enjeu essentiel pour notre avenir à toutes et tous. ■

# Menaces d'un conflit nucléaire

George Spriet

**Les années 1980 sont restées dans nos mémoires comme les années des grandes protestations contre l'armement nucléaire, plus spécifiquement contre l'installation de missiles nucléaires en Europe. Des centaines de milliers de manifestants remplissaient les rues de Bruxelles, Amsterdam, Bonn. En Belgique, la base militaire de Florennes était désignée pour recevoir les missiles américains, qui y furent installés à partir de 1985.**

## La course à la bombe aujourd'hui

Plus de 30 ans plus tard, la Belgique héberge toujours des bombes atomiques étasuniennes, les B-61, à Kleine Brogel dans le nord du Limbourg. Ces bombes B-61, qui sont installées en Belgique, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie, sont reprises dans un programme de modernisation qui a pour but de les doter d'un système de précision qui les transformera en un nouveau type de bombe, B61-12. Les sommes prévues pour le faire sont énormes.

De son côté, la Russie a mis au point son système *Avangard* pour ses unités de combat. Il s'agit d'un système de missiles intercontinentaux capables de lancer un planeur hypersonique équipé d'une tête nucléaire. À son tour, la Chine innove son programme nucléaire avec un missile balistique qui peut être muni d'une tête nucléaire, et la modernisation d'un lanceur mobile pour un missile intercontinental. Elle développe également un missile intercontinental à multiples têtes nucléaires ainsi qu'un nouveau missile balistique aéroporté.

Pour le grand public, la menace de la bombe appartient au passé. Hélas, quand on suit ces développements, le constat ne peut être que différent. La planète est en danger, non seulement à cause du changement climatique, mais

également à cause de la menace grandissante d'une guerre nucléaire. Une étude de la revue *Science Advances* pointe le conflit au Cachemire, entre le Pakistan et l'Inde, comme le premier danger. Ces deux pays sont des puissances nucléaires qui n'ont pas adhéré au Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP).

## Et les traités

Le Traité sur la non-prolifération (TNP) prévoit le désarmement nucléaire des cinq puissances nucléaires et l'interdiction pour les autres pays d'obtenir la bombe. Mais les cinq (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France) n'ont jamais réellement voulu se désarmer. Et voilà que nous comptons actuellement quatre puissances nucléaires de plus : l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord et Israël.

En plus, l'architecture de contrôle des armes nucléaires, construite étape par étape pendant la guerre froide, est en train de s'effondrer. Le 7 juillet 2017, à l'ONU, 122 pays ont voté un Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), qui entrera en vigueur après sa ratification par cinquante pays. Il faut noter que les cinq ne l'ont pas signé (la Belgique non plus, d'ailleurs). En fait, les puissances nucléaires continuent leur développement sans tenir compte du reste du monde. Déjà en 2002, le président G.W. Bush retirait unilatéralement les États-Unis du Traité anti-missiles balistiques (ABM, *Anti-Ballistic Missile Treaty*) de 1972. Depuis cet été 2019, le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (INF, *Intermediate-Range Nuclear Forces Treaty*) de 1987, par lequel les missiles de Florennes furent retirés, n'existe plus. Les États-Unis se sont retirés de ce traité en accusant la Russie de le violer par le déploiement de missiles à portée présumée de plus de 500 km.

Et quid du traité New Start qui expire en 2021 ? Cet accord limite, pour les États-Unis et la Russie, le nombre de missiles stratégiques déployés à un maximum de

1550 chacun. Et rien ne montre que les parties concernées envisagent des pourparlers pour la prolongation ou le renouvellement de ce traité.

Sans le traité INF, le risque d'une nouvelle course aux armements avec des missiles de portée intermédiaire en Europe et dans le monde devient très réelle. Les États-Unis et la Russie ont un intérêt commun à se défaire de ce traité puisqu'il ne couvre que leurs armements et laisse la Chine libre de s'armer davantage. La tendance à Washington de se focaliser sur les développements en Asie avait commencé sous Barack Obama. Avec l'élection de Trump, cette obsession est devenue plus grande.

Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont exprimé leur regret concernant la fin de ce traité, et craignent un déploiement supplémentaire de missiles américains. Avec la fin du traité, disait Heiko Maas, le ministre de la Défense allemand, l'Europe perd une partie de sa sécurité : « *La sécurité européenne ne sera pas améliorée avec le déploiement de davantage de missiles nucléaires à portée intermédiaire.* »

## L'OTAN comme big brother.

Évidemment, l'OTAN s'est rangée derrière l'avis américain concernant la violation présumée de l'INF par les Russes. « *Une situation dans laquelle les États-Unis suivent totalement le traité alors que la Russie ne le fait pas, est intenable* », déclare Jens Stoltenberg, son secrétaire général. « *Nous augmenterons nos opérations d'intelligence et de surveillance ainsi que notre défense anti-missile.* » Lors de son dernier sommet tenu à Londres, cette organisation n'a fait que confirmer sa vocation à servir les industriels de l'armement. Elle vise maintenant à militariser l'espace, un nouveau domaine pour de juteux investissements. En outre, elle persiste dans ses remontrances envers les pays membres pour qu'ils dépensent davantage dans l'achat d'armes (de préférence américaines...). Vivement, alors, que revienne l'esprit des années 80 ! ■

# Rés(v)olutions syndicales pour 2020 et après

Martin Willems

*La fin de l'année 2019 ne rime pas vraiment avec bonnes nouvelles, si on pense à la défaite historique du parti travailliste en Grande-Bretagne (parti fondé par les syndicats et supposé être leur relais politique), et aux sirènes nationalistes, dans ce pays comme dans tant d'autres. L'échec de la COP25, qui aurait dû donner enfin à l'ensemble des pays du monde une coordination et un leadership clairs pour désamorcer la bombe environnementale, est un autre signal sombre.*

*Le temps est vraiment aux paradoxes. Un repli nationaliste d'une part, alors même que le défi environnemental ne peut être relevé que par l'internationalisme, tout comme la question sociale. D'autre part, alors qu'il s'impose de freiner un consumérisme dispendieux et de passer à une sobriété inventive, tout nous pousse au contraire à aller toujours plus loin, toujours plus vite.*

## La vitesse, enjeu capitaliste

Beaucoup des denrées avalées pendant les dernières fêtes auront sans doute parcouru des milliers de kilomètres, et émis autant de CO<sub>2</sub>, avant de se retrouver dans nos assiettes. Et sans doute auront-elles été produites et transportées dans des conditions de travail et environnementales misérables. Avec la distance, on aurait peine à le vérifier, encore moins à le contrôler.

On le sait : le système capitaliste repose nécessairement sur la croissance économique, car le maintien des taux de profit lorsque le capital s'accumule

n'est possible que moyennant une croissance des volumes des transactions. C'est donc dans la nature du capitalisme de croître dans toutes les dimensions possibles : sur un périmètre géographique toujours plus large (mondialisation), et sur un périmètre d'activité toujours plus étendu (privatisation et marchandisation de l'ensemble des activités humaines).

Une autre dimension de cet expansionnisme est celle du temps : le capitalisme veut englober la vie 24h/24 et 7j/7, et rend de plus en plus indistincts le temps économique (temps de travail mais aussi temps d'achat) et le temps de repos (par la marchandisation des loisirs). En termes de temps, le facteur vitesse est crucial. Augmenter la vitesse de l'économie, c'est permettre de multiplier dans une période donnée le volume des transactions (et donc le grain à moudre du capitalisme), c'est aussi raccourcir les distances en accroissant la vitesse des transports.

C'est la vitesse des transports de marchandises (et la suppression des frontières qui pourraient les retenir) qui permet l'éclatement spatial des chaînes de production, la dissociation entre le lieu de production et le lieu de consommation, la mondialisation des marchandises périssables, etc. Contrôler la vitesse des flux économiques est donc un enjeu crucial pour éviter que l'accumulation économique ne phagocyte la vie entière.

## La vitesse permet la mondialisation des échanges ; la réduire est la clef pour relocaliser

C'est parce que l'avion et sa vitesse permettent, qu'on peut consommer ici des haricots cultivés au Kenya ou des fleurs coupées en Equateur. Transportés par bateau, les haricots seraient pourris et les fleurs fanées avant d'arriver sur les marchés. Il n'est pas nécessaire de fermer les frontières aux échanges internationaux, si ceux-ci se limitaient aux produits spécialisés. Il n'est pas nécessaire de se priver de livres américains, de café

de Colombie, ou de cacao africain. Ces marchandises peuvent nous arriver en quelques semaines sans perdre leur valeur. Limiter la vitesse des transports rendrait par contre impossible le voyage des produits de consommation immédiate.

Le temps étant de l'argent, une vitesse de transport limitée augmenterait le coût de ce transport et donc rendrait plus compétitif ce qui est produit ici. L'intérêt du transport de marchandises serait naturellement limité à celles ayant une réelle valeur ajoutée ou rareté.

Réduire la vitesse des transports de marchandise a donc pour conséquence immédiate la relocalisation d'une part importante de l'économie, sans se priver de la possibilité de faire venir des biens rares et spécialisés du bout du monde ... mais à un rythme lent.

L'empreinte écologique diminuera d'autant, et même plus. Non seulement parce que certains transports de marchandise ne se feront plus, mais aussi parce que l'énergie dépensée est d'autant plus importante que l'est la vitesse du déplacement (déplacer des marchandises à la vitesse de l'avion consomme beaucoup plus d'énergie que les déplacer à la vitesse du bateau). Transporter plus lentement est plus économe en énergie.

## Moins de vitesse, pour moins d'exploitation de l'humain et plus de justice sociale

La vitesse des machines s'impose ensuite comme norme aux hommes ; la manutention, le pilotage doivent suivre le rythme. Si des fleurs fraîchement coupées peuvent venir d'Amérique du Sud en quelques heures, il faut des femmes et des hommes pour les prendre en charge et les transporter après l'atterrissage, à toute heure du jour ou de la nuit. Lorsque Amazon ou Alibaba proposent une livraison en un ou quelques jour(s), ils organisent toute une logistique nocturne pour rendre cela possible. L'accélération des cadences, les horaires

pénibles et décalés, etc. vont de pair avec une économie qui va toujours plus vite.

Le corps humain (comme la planète) connaît des limites physiques. Abonder dans le sens de l'accélération, c'est accepter que l'humain soit bientôt supplanté par la machine (seule capable de dépasser certaines vitesses). Si c'est évident dans le secteur de la logistique, ça l'est ailleurs aussi. Si l'infirmier à domicile doit faire dix ou quinze visites par jour, que la technicienne de maintenance doit parcourir plusieurs centaines de kilomètres, c'est d'abord parce que les moyens de déplacement actuels le permettent et l'autorisent.

Une mondialisation absolue met en concurrence les travailleurs de tous les pays, et force la course au moins-disant social. Un transport plus cher réduirait d'autant le coût du travail en proportion du prix total de la marchandise. Relocaliser redeviendrait économiquement viable et permettrait un alignement vers le haut des conditions de travail.

### Une finance frénétique, qui a perdu tout son sens

Autre exemple de vitesse absurde : les transactions financières ont été démultipliées par le THF (Trading Haute Fréquence – High Frequency Trading en anglais), qui consiste à automatiser (par l'informatisation) les ordres d'achat et de vente d'actifs financiers (actions d'entreprises, devises monétaires, matières premières, ...), pour en augmenter la fréquence. Une transaction financière se réalise de nos jours en quelques microsecondes, pour des durées moyenne de détention des actifs financiers ridicules (quelques secondes). Si le but du système financier était de développer l'activité économique en investissant dans les entreprises les plus prometteuses et visionnaires, ce n'est plus le cas dès lors qu'il s'agit d'acheter et de revendre plusieurs fois la même valeur sur la même journée, pour réaliser un gain uniquement spéculatif. L'essentiel de la finance a perdu son rôle économique utile, pour devenir une simple couche de prédation de l'économie réelle.

Dans ce domaine aussi, limiter la vitesse des échanges serait renouer avec le sens, la convivialité et l'humanité. Plutôt que de se lancer dans des théories complexes pour distinguer l'investissement légitime (qu'il faut autoriser) de la spéculation



tion financière (qu'il faudrait interdire), ce qui reposerait toujours sur un procès d'intention dans le chef de « l'investisseur », imposer que tout actif financier devrait être conservé au moins un jour (une semaine ? un mois ?) serait un changement radical des dérives actuelles, tout en étant idéologiquement irréprochable. Le but de la finance étant d'investir et rendre possibles les initiatives nouvelles, qui pourrait objecter à ce que tout investisseur s'inscrive dans le projet qu'il finance ne serait-ce que... un jour ou une semaine ?

### Une transition juste

Heureusement, les voix sont maintenant de plus en plus nombreuses pour dire que la transition énergétique devra être socialement juste ou ne sera pas. Les premières revendications des gilets jaunes (contre la taxe sur le carburant) dénonçaient une mesure qui pèse proportionnellement plus sur les épaules les plus fragiles. Plus largement, beaucoup des mesures évoquées pour la transition énergétique sont socialement injustes : les mesures de taxation (au kilomètre, au litre de carburant, urbain, etc.) et les mesures qualitatives (interdiction des véhicules les plus anciens ou roulant avec certains types de carburant, subsides pour l'investissement dans les panneaux photovoltaïques ou la voiture électrique), favorisent toujours ceux et celles qui « peuvent se le payer » ou qui peuvent investir dans du matériel plus récent satisfaisant aux nouvelles normes.

A contrario, limiter tous les déplacements terrestres à, par exemple,

70km/h serait socialement plus juste que de taxer le carburant, de taxer les kilomètres parcourus ou d'imposer la dernière génération de véhicule : tout le monde conserve la liberté de se déplacer comme il l'entend, quel que soit son niveau de richesse, mais cela ne devient plus « économiquement rentable » pour celui dont le temps est de l'or. Riche ou pauvre, entreprise ou particulier, la limite de vitesse sera la même pour tous.

### Take back control

Combien de travailleurs se plaignent de devoir courir en tous sens, comme des poules sans tête ? L'explosion des burn-out (et des bore-out lorsque tout va tellement vite qu'on ne sait plus ce qu'on fait vraiment) en témoigne. Ralentir le rythme c'est renouer avec le sens et le plaisir du travail. Ce qu'il faut retenir du Brexit, c'est le slogan de ses partisans : Take back control. Les travailleurs veulent reprendre le contrôle d'une société qui semble filer à toute vitesse entre leurs doigts, qui devient incompréhensible tellement les choses vont vite, tellement les distances sont devenues insignifiantes. On retrouve le même désir légitime dans les sentiments nostalgiques qui animent certaines tendances nationalistes : en revenir à un monde mesurable, intelligible, à taille et vitesse humaine. On peut le faire mieux en ralentissant les flux plutôt qu'en érigeant des murs et des frontières.

Les travailleurs risquent à nouveau d'être les dupes de leurs aspirations légitimes. Sous prétexte de sortir des règles européennes, certains brexiteers de droite veulent en profiter pour éliminer toutes les règles et prônent une dérégulation totale, pour transformer le Royaume-Uni en un « Singapore on Thames », où tout irait encore plus vite.

Si l'actualité récente doit nous donner une leçon, c'est que l'avenir des travailleurs ne passe pas uniquement par les conditions de travail immédiates (temps de travail, rémunération, durée de la carrière). Mais que le contrôle ouvrier passe par la reprise en main des leviers du monde, à commencer par le levier de vitesse. ■

# TONI MORRISON,

## une vie, une œuvre

Marc Pierret

**Artiste, auteure de livre pour enfants, critique littéraire, dramaturge, écrivaine, éditrice, enseignante, essayiste, femme d'affaire, journaliste, librettiste, nouvelliste, professeur de littérature, Toni Morrison nous ramène constamment au monde.**

L'art est politique, la langue est politique, écrire est un acte politique, la lecture est un acte politique, c'est un acte de révolte. Le lecteur impliqué dans le processus de fabrication du livre, participe à l'intérêt que l'on porte aux affaires de la Cité, de l'État. La romancière américaine Toni Morrison s'est éteinte à l'âge de 88 ans. Chloé Wofford de son vrai nom (celui du planteur, « maître » de ses grands-parents esclaves), est née le 18 février 1931 à Lorain, petite ville industrielle de l'Ohio. C'est lors de sa conversion au catholicisme à l'âge de 12 ans, en mémoire de St. Antoine de Padoue, qu'elle prend pour nom de baptême Anthony, abrégé en Toni. Mariée en 1958 à l'architecte, Howard Morrison, elle divorce 6 ans plus tard mais conserve son nom d'épouse. Chloe Wofford prend comme nom de plume, Toni Morrison.

À l'issue de ses études, elle se consacre à l'enseignement, elle tient d'abord une chaire en littérature à l'université de Texas Southern puis à Howard, alors réservée aux Noirs. Elle termine enfin cette carrière universitaire à Princeton. Éditrice chargée de la littérature noire chez Random House, on lui doit l'édition des autobiographies de Mohammed Ali et d'Angela Davis. C'est en 1970, à 39 ans que paraît le premier de ses onze romans, *The Bluest Eye*, (*L'Œil le plus bleu*), au succès fort limité (700 exemplaires vendus). Une gamine de 11 ans, rêve d'avoir les yeux bleus de Shirley Temple et finit aveugle, folle et persuadée d'avoir un regard couleur cobalt, grâce à l'opération d'un charlatan. C'est le livre le plus pessimiste de Toni Morrison.

La célébrité viendra en 1977 avec son troisième roman *Song of Solomon*, (*Le Chant de Salomon*) qui lui vaut le Book Critic Circle Award. La famille Mort, un curieux patronyme attribué aux affranchis lors de l'abolition de l'esclavage, habite une petite ville au nord des États-Unis. Macon Mort est propriétaire de plusieurs logements qu'il loue à des pauvres diables, son fils surnommé « Laitier » (sobriquet dû à la durée anormalement longue de son allaitement maternel !) encaissant les loyers. Fuyant l'atmosphère haineuse et raciste de la petite ville, il part vers le sud à la recherche de l'hypothétique trésor provenant de sa tante.

Errant entre passé et présent, il rencontre ses origines malgré le déracinement opéré par les décennies d'esclavage. Parti à la recherche de lingots d'or, il retrouve son identité incarnée dans une comptine pour enfants : « le chant de Salomon ». Il se souvient :

« [...] *Oh Salomon, me laisse pas ici  
Des balles de coton pour m'étouffer  
Oh Salomon, me laisse pas ici  
Les bras du maire vont me mettre le joug  
Salomon s'envola, Salomon s'en alla  
Salomon traversa le ciel, Salomon rentra  
chez lui.* »

Le trésor qu'il recherche n'est autre que cet héritage.

10 ans plus tard, son 5<sup>e</sup> roman, « *Beloved* » lui vaut le prix Pulitzer. C'est le récit atroce d'une ancienne esclave qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans un acte de violence et d'amour maternel, égorge sa propre fille pour lui épargner d'être asservie à son tour. En 1993, l'académie royale de Suède lui décerne le Nobel de littérature pour récompenser l'ensemble de son œuvre que caractérise « une force visionnaire et la grande puissance poétique qui ressuscite un aspect essentiel de la réalité afro-américaine ». Si elle est le premier écrivain afro-américain à obtenir cette dis-

inction, elle se place dans une histoire de la littérature afro-américaine riche de nombreux auteurs : James Baldwin, Frantz Fanon, Chester Himes, Maya Angelou...

Toni Morrison a exploré toutes les époques de l'histoire des Noirs américains et a également fait de nombreuses conférences à propos des personnages noirs dans la littérature américaine.

Sa langue rude mais radieuse et contenue, plonge dans la mémoire douloureuse de l'esclavage, de la ségrégation et des discriminations. « *En tant qu'écrivain, je n'ai pas le*

*pouvoir sur l'avenir mais je peux changer le passé par le langage* ». Elle refuse les stéréotypes disant : « *Black is beautiful, OK, mais c'est aussi un stéréotype, et je n'ai jamais voulu me conformer à la vision qu'un autre avait de moi-même. Mon truc à moi, c'était plutôt d'éliminer l'oppression de mon esprit* » (interview de Laurence Lemoine pour le magazine *Psychologies*).

Cette littérature riche unit puissance et profondeur. La langue y est travaillée, ses textes sont solides, ils exigent la collaboration du lecteur et une grande concentration de sa part.

Comme l'observait Christiane Taubira, l'œuvre de Toni Morrison dénote un irréductible optimisme parce qu'elle voit loin. Sa capacité de résistance demeure inébranlable.

Elle avait déclaré au quotidien *The Telegraph*, à propos de plusieurs bavures policières qui venaient d'avoir lieu aux États-Unis : « Je veux voir un flic tirer sur un adolescent blanc et sans défense. Je veux voir un homme blanc incarcéré pour avoir violé une femme noire. Alors -seulement, si vous me demandez : "En a-t-on fini avec les distinctions raciales ?", je vous répondrai oui. » ■



# Maurice LEMOINE, Venezuela, chronique d'une déstabilisation<sup>1</sup>

Luc Delvaux

**Ancien rédacteur en chef du Monde diplomatique, Maurice Lemoine est incontestablement un des meilleurs spécialistes de l'Amérique latine. En 2015 déjà, il avait consacré un ouvrage, crucial par la profondeur de ses analyses, à l'histoire des multiples coups d'état qui, à l'instigation des Etats-Unis, ont renversé des gouvernements progressistes dans cette région du monde qui apparaît souvent comme un laboratoire de projets politiques solidaires et émancipateurs. Cette fois, c'est à une immersion dans le Venezuela de Hugo Chavez et Nicolas Maduro que nous invite M. Lemoine, présentée comme une chronique qui, quasiment jour après jour, détaille l'offensive idéologique et économique déclenchée contre la révolution bolivarienne mise en place par H. Chavez en 1998.**

L'ouvrage est à la fois émouvant et passionnant. Émouvant parce qu'il s'ouvre sur la date du mardi 5 mars 2013, lorsque Caracas, tétanisée, apprend la mort de Hugo Chavez, emporté par la maladie alors que, moins de six mois auparavant, le 13 octobre 2012, il avait remporté une fois de plus le scrutin présidentiel et qu'il entamait, plein d'espoir, un nouveau mandat. Les premiers chapitres nous plongent dans ces années où l'Amérique latine semblait choisir avec détermination la voie du progrès social et de l'autodétermination : autour des funérailles de Chavez se rassemblaient, émus et solidaires, le président équatorien Rafael Correa, le bolivien Evo Morales, le nicaraguayen Daniel Ortega, le cubain Raul Castro, la brésilienne Dilma Rousseff et bien d'autres. Émouvant aussi parce que M. Lemoine, au fil de ses nombreux séjours au Venezuela, donne la parole au peuple

des quartiers pauvres, ceux-là même qui, lors du bref coup d'état avorté du 11 avril 2002, avaient permis le rétablissement de l'état de droit et restitué son mandat au Comandante.

Mais l'ouvrage de M. Lemoine est également passionnant par la densité de la documentation qu'il a rassemblée. Dans le scénario de déstabilisation qu'il décrit, aucune date, aucun fait, aucune source, qu'elle émane du gouvernement ou des divers courants de l'opposition, ne lui ont échappé. L'ouvrage nous aide à comprendre comment s'articulent les principaux mouvements de l'opposition de droite à Nicolas Maduro, et révèle, si c'était nécessaire, tout le réseau de leurs accointances avec la bourgeoisie et le grand patronat vénézuéliens, les Etats-Unis et le milieu parfois glauque des riches exilés latino-américains de Miami. Quant aux dirigeants de ces mouvements, M. Lemoine en livre un portrait très documenté et haut en couleurs, même si souvent très nuancé. Si certains d'entre eux se montrent relativement respectueux des règles démocratiques, beaucoup se comportent en réalité comme d'authentiques forbans, obnubilés par leurs propres intérêts et prêts à toutes les manigances pour abattre le gouvernement bolivarien. En outre, ce qui domine dans cette description des mouvements et partis anti-chavistes, c'est l'impression qu'ils naviguent dans un chaos idéologique complet, sans véritables projets politiques structurés, avec pour seule obsession la fin du chavisme et du système économique socialiste qu'il s'est efforcé de mettre en place. Pour atteindre cet objectif, tous les coups sont permis : déstabilisation économique par l'évaporation mafieuse de biens de première nécessité ou la disparition de devises, violence organisée (voir le chapitre consacré aux « guarimbas », ces barricades constituées de matériaux hétéroclites, érigées par des groupes violents et qui ont longtemps paralysé plusieurs quartiers de Caracas), boycott des élections qui permet, après coup, de contester leur légitimité, appel aux sanctions ou à l'intervention militaire de la « communauté internationale », etc.

Dans sa description de ces années de tensions et de violence, M. Lemoine a inlassablement approfondi son enquête, et son ouvrage offre de nombreux outils qui permettent d'appréhender avec nuance la réalité sociale et politique du Venezuela. Il fournit notamment des informations particulièrement précieuses sur le fonctionnement des « colectivos » chavistes, ou sur les divers programmes de développement élaborés par le gouvernement, ou sur les causes des pénuries, ou encore sur le fonctionnement des institutions démocratiques qui tentent de sauvegarder, malgré les sabotages de l'opposition, le fonctionnement de l'état de droit et le respect de la constitution, autant de chapitres qu'il serait trop long de synthétiser ici.

Mais ce que M. Lemoine met particulièrement en évidence dans son ouvrage, c'est l'attitude stupéfiante de la presse internationale et de ses soi-disant experts, unanimement hostiles au gouvernement de N. Maduro et favorables aux dirigeants de l'opposition. Se contentant généralement de recopier les articles de la presse de droite latino-américaine, les communiqués de l'opposition vénézuélienne ou les tweets de la Maison Blanche, journaux et médias européens se singularisent surtout par une profonde paresse journalistique, et une incapacité alarmante à pratiquer ce qui devrait faire l'essence de la profession : l'investigation, le décryptage et la recherche de la vérité. Il est à espérer que le livre de M. Lemoine, par la richesse de ses analyses, pourra apporter un peu de lucidité au sein de cette sinistre entreprise de formatage de l'opinion publique. ■



1. Montreuil, Le Temps des Cerises, 2019-536 pp. 22 €.

2. Voir M. LEMOINE, *Les enfants cachés du Général Pinochet. Précis de coups d'état modernes et autres tentatives de déstabilisation*, Paris, Editions Don Quichotte, 2015.

## Soutenir *Le Drapeau Rouge* !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

**Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir.**

**Pour ce faire, vous avez le choix :**

- ☞ De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)
- ☞ D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.
- ☞ D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

☞ **Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !**



**N'oubliez pas que ce n'est que grâce à ses lecteurs que la presse militante survit !**

### Où trouver le DR ?

**Arlon :** Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon.  
**Bruxelles :** Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • Filigrane, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • Librairie Candide, Place Brugmann, 1050 Ixelles • La Borgne Agasse, 30 rue Anoul, 1050 Ixelles • Aurora, 34 avenue Jan Volders, 1060 Saint-Gilles • Joli Mai, 28 rue de Roumanie, 1060 Saint-Gilles • Librairie de Rome, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • Librairie Joao Afonso, 11 Chaussée de Waterloo, 1060 Saint-Gilles  
**Gand :** De

**Brug,** 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière :** Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège :** Cercle Julien Lahaut, 312 rue Saint Léonard, 4000 Liège • Librairie Entretiens (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons :** Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur :** Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai :** Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre :** Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.



### Journal du Parti Communiste

Éditeur responsable : Claude Coussement  
 Rédacteur en chef : Vladimir Caller

**Nous contacter ?**

dr@particomuniste.be

www.ledrapeaurouge.be

Adresse : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles

tél. : 0477 23 70 58 • 02 347 74 27

Abonnement annuel : 15 € • à l'étranger : 23 €

Abonnement de soutien : 25 €

Abonnement de grand soutien : 50 €

Chômeurs, étudiants : 8 €

**Compte en banque :**

IBAN BE89 0004 1185 1185

**ATTENTION !** lors du paiement, mentionnez votre adresse postale en communication pour l'envoi.

## Sommaire

### L'INVITÉ DU DR

Ludo de Brabander,  
 « Le militarisme ne tolère pas la vérité » • pp. 2-4

### ACTUALITÉS

Jeremy Corbyn et le boulet du Brexit  
 Nicholas Costello • p. 5

### SYNDICATS

Les Forges de Clabecq : 23 ans plus tard,  
 une autre lutte est en cours  
 Marie-France Deprez • pp. 6-7

### SOCIAL

La santé, un enjeu social  
 (et donc politique) majeur !  
 Martin Willems • pp. 8-9

### INTERNATIONAL

En Bolivie, un odieux coup d'État restaure  
 la droite néolibérale au pouvoir  
 Marie Rampen • pp. 10-11

### DÉBAT

Une loi sur le devoir de vigilance  
 des multinationales en Belgique ?  
 Romain Gelin • pp. 12-13

### SOCIAL

La grande braderie de l'emploi  
 Bernard Lefevre • pp. 14

### ACTUALITÉ

Menaces d'un conflit nucléaire  
 George Spriet • pp. 15

### SOCIAL

Rés(v)olutions syndicales  
 pour 2020 et après  
 Martin Willems • pp. 16-17

### LECTURES

TONI MORRISON, une vie, une œuvre  
 Marc Pierret • p. 18

Maurice LEMOINE, Venezuela, chronique  
 d'une déstabilisation  
 Luc Delvaux • p. 19